



**COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL**



## Secrétariat Exécutif

**Avis d'appel d'offres n° 2017- 0001/ CILSS/SE/UAM-AFC/SPM-P2RS**

**Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)**

**Objet : avis d'appel d'offres pour l'acquisition de matériel informatique et technique**

1. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) lance un appel d'offres pour l'acquisition de **matériel informatique complémentaire** au profit du projet1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace CILSS, être en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe (au niveau fiscal et social).
3. Les acquisitions sont constituées en un lot unique : Acquisition de **matériel informatique**

Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours**.

5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès du Service chargé de la Passation des Marchés de l'Unité d'Appui au Management – Administration Finances et Comptabilité (UAM-AFC) du Secrétariat Exécutif du CILSS sis à Ouaga 2000, 2754, Boulevard Mouammar Khaddafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres auprès du Service chargé de la Passation des Marchés, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, deuxième étage, porte n°312, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de *vingt milles (20 000) Francs CFA*.

7. Les offres présentées en un original et *trois (3)* copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au Service Courrier du CILSS sis au 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, Ouaga 2000, porte n° 114 **au plus tard le 04 Mai 2017 à 10 Heures TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le CILSS ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre vingt dix (90) *jours*, à compter de la date de remise des offres.

Ouagadougou, le 04/04/2017

**Le Secrétaire Exécutif du CILSS**

**Djimé Adoum, Ph.D.**